Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1975)

Heft: 338

Rubrik: Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Terrorisme culturel

Je lis dans la « Leser Zeitung » (Alternativmagazin), paraissant tous les quinze jours à Winterthour (30 octobre 1975), ce qui suit :

« Au programme de sa saison d'hiver, le Théâtre municipal de Coire avait porté une pièce d'Arrabal: Et ils ont mis des menottes aux fleurs, qui devait être jouée par une compagnie d'Aarau, La Claque. Représentations prévues pour le mercredi et le jeudi soir (la « Leser Zeitung » ne donne pas la date).

» Or le mercredi soir, les spectateurs trouvèrent porte fermée: au dernier moment, semble-t-il, la direction du théâtre avait préféré retirer la pièce d'Arrabal de l'affiche. A la suite d'interventions et de pressions de la part du Parti catholique-conservateur, qui se trouve avoir la majorité absolue à Coire. « Si vous laissez jouer la pièce, nous couperons les crédits... » Des crédits dont le théâtre ne peut pas se passer, devant compter avec un déficit ordinaire de quelque cent vingt mille francs. »

Fort bien. Les raisons de l'intervention semblent avoir été « politiques » : la pièce d'Arrabal s'en prend à l'Espagne franquiste et à l'Eglise catholique. A en juger par une photo reproduite par la « Leser Zeitung », elles pourraient aussi avoir été « morales » : la pièce comportait des nus intégraux.

Fort bien! Au risque de choquer, je dois dire en effet que je ne vois pas pour quelle raison les instances officielles, qui semblent représenter à Coire la grande majorité des citoyens et citoyennes, donneraient de l'argent pour permettre de monter une pièce dont le contenu est considéré comme choquant (à un double point de vue) par la majorité de la population.

Malheureusement, l'histoire ne s'arrête pas là : les organisateurs, en effet, se mirent à la recherche d'une autre salle pour que le spectacle puisse avoir lieu quand même, cette fois sans participa-

tion des instances officielles — ce qui était leur droit le plus strict et peut-être leur devoir. Ils finirent par la trouver : la grande salle de l'Hôtel Obertor à Coire. Et c'est là que les choses prennent à mon sens un tour scandaleux et inacceptable : les mêmes pressions et les mêmes interventions amènent le propriétaire à refuser au dernier moment sa salle (alors que le prix de la location avait déjà été versé).

Scandaleux et inacceptable: cette fois, ce n'est plus l'argent du contribuable qu'on refuse de dépenser (ce qui est justifiable), c'est la censure, la répression, c'est le « terrorisme », c'est-à-dire la volonté de faire taire à tout prix l'autre partie. Nous avons vu des cas semblables à propos de la question de l'avortement.

Prenons-y garde.

P.S. — Vous avez lu Ziegler?

J. C.

LA SEMAINE DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

Journaux gratuits

Les journaux gratuits souffrent aussi de la dépression économique puisque le volume des annonces, seule source de recettes, a considérablement diminué. Cela n'empêche pas certaines expériences nouvelles dans ce style de presse qui est un danger permanent pour ses concurrents « payants ». Un éditeur d'Olten vient de lancer un nouvel hebdomadaire gratuit « Mach mit » (Participe!) destiné aux régions d'Olten, de Zofingue et d'Aarau (environ 74 000 exemplaires pour l'édition générale). Dans le numéro 5, ce journal annonce qu'il va engager un procès contre le forum des consommatrices d'Olten et environs qui a donné un mot d'ordre de boycot contre les maisons qui insèrent de la publicité dans « Mach mit ».

Notons que la région de Zofingue, visée par la nouvelle publication, dispose d'un quotidien local bien fait, le « Zofinger Tagblatt » ; elle est couverte aussi par un hebdomadaire local, « Allgemeiner Anzeiger » (Feuille d'avis générale), et elle reçoit l'hebdomadaire argovien « Aargauer Kurier », édité par le quotidien « Aargauer Tagblatt » et distribué gratuitement à plus de 155 000 exemplaires. Ce journal a d'ailleurs averti ses lecteurs qu'il souhaitait recevoir une contribution annuelle de Fr. 15.— pour compenser partiellement les pertes de recettes dues à la diminution de la publicité.

Il y a déjà un certain temps, le mensuel « Pro », édité par les associations de timbres d'escompte, a joint à ses envois un bulletin de versement pour inciter les lecteurs à contribuer à la parution de la revue qui tire à plus d'un million et demi d'exemplaires.

— Un journal sans publicité, « Prüf mit » (Contrôle avec nous) journal des consommatrices alémaniques, annonce qu'il aura bientôt 25 000 abonnés (« J'achète mieux » n'est pas encore rattrapé). A noter la mention sur la page de garde : « Inseratenfrei » (sans annonces). Pourquoi la presse sans annonces ne choisirait-elle pas un « sigle » commun permettant de la distinguer au premier coup d'æil?

— A noter dans le magazine du « Tages Anzeiger », dans la série juridique qui a déjà fait le point des droits des locataires, du droit du travail, de la question du minimum vital, du mariage et de la vie en commun sans mariage, les données légales de base indispensables à connaître lors de la fondation d'une association.

— Dans le supplément « politique et culturel » du week-end de la « National Zeitung », le texte central du premier cahier est dû à un écrivain suisse qui désire garder l'anonymat et qui tente de cerner l'avenir de l'homosexualité: une dissertation en forme d'appel à la majorité hétérosexuelle, pour qu'elle prenne en considération la situation sociale faite aux homosexuels, en forme d'appel aussi à ces derniers, pour qu'ils commencent eux-mêmes à faire le premier pas hors de leur ghetto.